

**SERVICE DES AIDES  
TECHNIQUES**



Points de service

2450, Ste-Marguerite  
**Trois-Rivières**  
G8Z 1X3  
(819) 375-7718 ou  
1-877-695-4820

750, Promenade du St-Maurice  
**Shawinigan**  
G9N 1L6  
(819) 537-5005

80, St-Paul  
**Victoriaville**  
G6P 9C8  
(819) 752-4099

570, Hériot  
**Drummondville**  
J2B 1C1  
(819) 477-9010

Horaire du service des réparations

Du lundi au vendredi, de 8h à 16h15

Prendre rendez-vous au **(819) 375-7718 poste 345**,  
ou **1-877-695-4820** s'il s'agit d'un interurbain,  
et cela peu importe le point de service.

**URGENCE-DÉPANNAGE**

Lundi au vendredi inclusivement:

De 8h à 16h : **(819) 375-7718 poste 345**  
ou **1-877-695-4820**

De 16h à 22h : **(819) 691-7536**

Samedi et dimanche:

De 10h à 22h : **(819) 691-7536**



**GUIDE DE  
CONDUITE  
SÉCURITAIRE**

**FAUTEUIL  
ROULANT MOTORISÉ**



**Service des Aides Techniques**

**VOUS TROUVEREZ  
DANS CE GUIDE :**

♿ **Les règles de sécurité routière qui s'appliquent aux utilisateurs de fauteuils roulants motorisés**

♿ **Les règles de civisme relatives à la conduite d'un fauteuil roulant motorisé**

♿ **Comment entretenir votre fauteuil roulant motorisé**

**ENTRETIEN DU  
FAUTEUIL ROULANT  
MOTORISÉ**

### **Votre responsabilité...**

- ☑ Prendre soin de votre fauteuil, afin d'en éviter le vol, le bris ou la perte.
- ☑ Nettoyer régulièrement les garnitures et les pièces métalliques/plastiques de votre fauteuil roulant, avec un linge humide.
- ☑ Entreposer le fauteuil dans un endroit où la température ambiante est supérieure à 0°C
- ☑ Charger les batteries de votre fauteuil roulant lorsque requis sur l'indicateur, dans une pièce prévue à cet effet. Le temps de recharge est d'environ 10 heures. Débrancher le fauteuil s'il n'est pas utilisé pendant plus de 5 jours et ce, afin d'éviter une surcharge.
- ☑ Vous assurer de connaître l'emplacement ainsi que le fonctionnement des manettes de désembrayage de votre fauteuil. (Le désembrayage permet de pousser manuellement le fauteuil motorisé).
- ☑ Prendre rendez-vous avec le SAT le plus rapidement possible, pour toute vérification ou bris mécanique. À noter que seul le SAT a le droit d'effectuer des modifications ou ajouts sur votre fauteuil.
- ☑ Recourir au Service d'Urgence-Dépannage seulement si le bris en cause ne vous permet pas de vous rendre au SAT, ou dans l'un de ses points de service.



**Bonne route!**



## BIEN SE CONDUIRE ... (CIVISME)



- ✓ Évaluer votre capacité à conduire : Ne pas conduire si vous ne vous sentez pas bien, ou si vos facultés sont affaiblies (alcool, médicaments)
- ✓ Dans une foule, se déplacer lentement et prudemment parmi les gens
- ✓ Devant un ascenseur, libérez un espace suffisant, pour donner la priorité aux gens qui en sortent. Accorder-leur la priorité.
- ✓ Ne remorquer jamais une autre personne ou des objets
- ✓ Être vigilant face à toute personne ambulante ou circulant en fauteuil roulant
- ✓ Respecter les lieux physiques en conduisant prudemment pour ne pas abîmer les meubles, les murs...
- ✓ Ne pas faire l'usage abusif du klaxon



## CONDUITE SÉCURITAIRE (SAAQ)



Les utilisateurs de fauteuils motorisés sont considérés par la SAAQ, comme des **PIÉTONS**. Ils doivent donc se conformer aux mêmes règles de sécurité routière.

## CONDUITE SÉCURITAIRE (RAMQ)

Un fauteuil roulant motorisé n'est pas destiné à substituer un véhicule routier. De ce fait, depuis juillet 2008, pour revêtir un caractère sécuritaire, tout en permettant des déplacements quotidiens fonctionnels, les appareils octroyés par la RAMQ sont limités à une vitesse maximale de **10 km /hre**.



## CONDUITE SÉCURITAIRE À L'INTÉRIEUR

### 1. À l'intérieur :

- ✓ La vitesse de conduite à l'intérieur ne doit pas être supérieure à la vitesse d'une personne qui marche.
- ✓ Circuler prudemment afin d'éviter de heurter les gens, les murs, et les objets.
- ✓ Dans un corridor, éviter de longer les murs...quelqu'un pourrait sortir d'une pièce. Gardez la droite lors d'une rencontre.
- ✓ Ralentir aux intersections et dans les endroits achalandés.
- ✓ Faire un arrêt avant d'entrer/sortir d'une pièce, afin d'éviter les accidents.
- ✓ Placer l'interrupteur en position « arrêt » lorsque le fauteuil est immobilisé, par exemple lors des repas ou lors d'une conversation.



### 2. Dans un édifice public :

- ✓ Ralentir aux intersections des corridors ainsi qu'à l'entrée ou la sortie d'une pièce.
- ✓ Au restaurant ou au cinéma, s'installer de façon à ne pas nuire à la circulation des gens

## CONDUITE SÉCURITAIRE À L'EXTÉRIEUR

### 1. Prudence sur la route :

- ✓ Regarder toujours de chaque côté, avant de vous engager.
- ✓ Emprunter le trottoir qui borde la chaussée, à droite si possible.
- ✓ Repérer les emplacements des descentes de trottoirs adaptés
- ✓ S'il n'y a pas de trottoir, circuler en bordure de la route, en sens inverse de la circulation.
- ✓ Utiliser les passages pour piétons, aux intersections
- ✓ Se conformer aux feux de circulation ou au feux pour piétons.
- ✓ Éviter de longer de près les automobiles, quelqu'un pourrait en sortir brusquement
- ✓ Ralentir aux intersections, dans les endroits achalandés et sur les terrains accidentés.



### 2. Soyez visible :

- ✓ Porter des vêtements de couleur claire
- ✓ Installer des accessoires (non couvert par la RAMQ), tels un fanion (drapeau), un miroir, ou des réflecteurs, sur votre fauteuil roulant.

